Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3701

« Quelle place des associations pour (re)faire société ? »

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 20 avril 2012

Description :

Une adresse aux candidats de Joël DERRIEN Président de la Fédération Générale des PEP

Rencontres Sociales

Une adresse aux candidats de Joël DERRIEN Président de la Fédération Générale des PEP

Pourquoi encore une adresse aux candidats à la Présidence de la République ?

Alors que les adresses aux candidats à la Présidence de la République se multiplient, la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public (FG PEP) a également adressé la sienne , en tant que fédération conduisant une action associative importante, complémentaire de l'enseignement public, pour l'accès de tous aux droits communs de la société, droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins et à la vie sociale.

Cette adresse ne recherche pas de nouvelles promesses sur tel ou tel point qui lui tient pourtant particulièrement à coeur : droit aux loisirs et aux vacances, droit des personnes en situation de handicap à être regardées comme des citoyens, droit à l'accès pour tous à une garde pour enfants respectueuse des dits enfants et éducative, droit à une école dont la mission est d'instruire et éduquer de futurs citoyens et non de classer des individus en fonction de places économiques et sociales futures, etc. Elle se limite à une seule question : "comment (re)faire société" ? Et quelle place pour les associations ? Avec ses 94 Associations Départementales, ses milliers d'adhérents et militants, et les 17 000 professionnels de ses établissements et services, notre fédération exerce, sur l'ensemble du territoire national, une action associative importante pour l'accès de tous aux droits communs de la société.

Dans un contexte économique actuel valorisant le profit, l'initiative individuelle, la mise en concurrence, l'activité économique et sociale des associations (intégrée dans le champ de l'économie sociale et solidaire qui représente plus de 10% de l'emploi salarié national), la spécificité française d'un riche tissu associatif s'exerce dans des conditions de plus en plus difficiles. Alors que son action économique et sociale est complémentaire à celle des services de l'État et des collectivités territoriales, les nouvelles réglementations européennes et la réduction des fonds publics la fragilisent dangereusement.

La circulaire Fillon de Janvier 2010, la mise en place généralisée de la procédure d'appels d'offres, retirent aux associations leurs capacités d'initiatives sur la base de leurs valeurs au moyen de subventions publiques. Elles sont de plus en plus réduites au seul rôle de prestataires de services dont les objectifs et projets sont définis par le seul champ politique ou administratif, avec le plus souvent le « moins coûtant » pour seul critère de choix.

Comment concevoir le rôle et l'apport des associations en France et de leurs militants, dans le cadre d'une législation européenne qui les placent de plus en plus en concurrence avec le secteur marchand lucratif ?
Les associations sont pourtant les lieux et instances où s'élaborent et s'expérimentent les conditions d'un « vivre ensemble » reposant sur le débat démocratique. Ce vivre ensemble mobilise, depuis près d'un siècle, la Fédération Générale des PEP inscrite dans l'histoire de la République. Deux valeurs fondatrices structurent ses actions : la laïcité et la solidarité.

Par laïcité, nous entendons non seulement un principe de tolérance dans l'espace privé comme dans l'espace civil ouvert au public, mais aussi une exigence politique : celle que la sphère publique, qui fonde les droits et les devoirs des citoyens, soit elle-même pleinement et totalement laïque. Seule cette exigence peut en effet instaurer une véritable égalité des individus, par-delà leurs appartenances. Or, ce n'est souvent plus le cas aujourd'hui où l'on constate le développement de conceptions qui mélangent allègrement un pseudo affichage laïque avec des rappels récurrents à un enracinement dans des valeurs religieuses, nationales, voire républicaines, dévoyées ou même xénophobes.

Copyright © Rencontres Sociales

Par solidarité, nous entendons une organisation sociale et politique qui vise à établir ou rétablir une égalité inscrite dans l'affiliation de chacun à la même humanité. Or, actuellement, on constate que d'aucuns désignent du nom de solidarité, une organisation sociale qui accepte qu'une partie non négligeable de la population ne vive que par l'apport d'actions caritatives.
Ces deux valeurs, laïcité et solidarité, doivent permettre la construction d' « une société d'égaux » alors que le défaut de débat démocratique permet aujourd'hui leur utilisation à des fins contraires ! Peut-être hommage du vice à la vertu, elles justifient, aux yeux de certains, l'inégalité comme principe constitutif du social et la lutte des communautés comme principe d'organisation du social.

C'est pourquoi la réponse au « Comment (re)faire société ? » doit s'articuler, selon nous, autour de deux autres questionnements posés aux candidats à la Présidence de la République :

- Comment conduire le débat pour que la cité redevienne pleinement le lieu d'organisation du "vivre ensemble", où tout individu, quels que soient ses croyances, origines ou caractères, ses options philosophiques, ses choix de vie, est reconnu comme valant tout autre citoyen ?
- Comment favoriser et développer la participation de l'ensemble des citoyens de notre pays à la construction d'une société laïque et solidaire afin qu'ils en deviennent des acteurs réels ? C'est en travaillant ces questions que les conditions pour "(re)faire société" pourront être élaborées dans un débat démocratique, signe de la résistance à l'évolution technocratique qui remplace le débat citoyen par le débat des experts.

Le 16 avril 2012

Copyright © Rencontres Sociales